PLAN DE DIVISION Echelle : 1/ 250

Commune de St Laurent La Vernède Parcelle C 867 partie

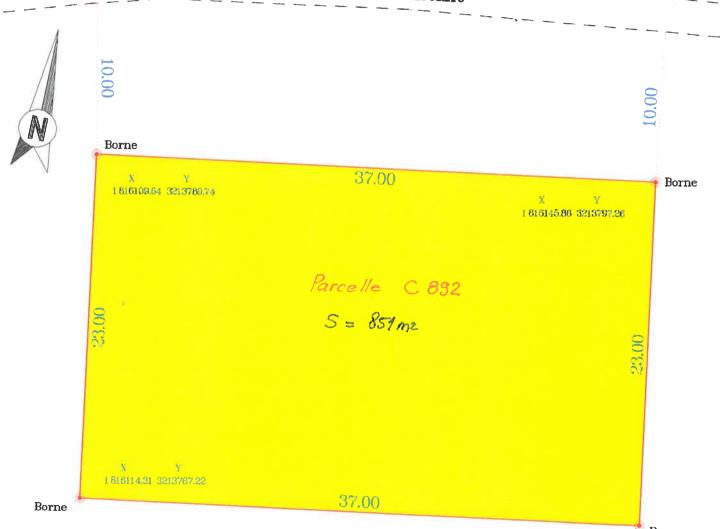
Date: 13 Avril 2020

Signature + " vu et approuvé"

Pour accord sans réserve sur toutes les indications du plan ci-contre

Monsieur le Maire Monsieur le Président du Syndicat des Eaux PRESIDENT CLAUDE DUVALET

chemin forestier existant



1816150.54 3213774.74



Place des Cordeliers 30700 UZES Tel: 04.66.22.39.44 - Fax: 04.66.22.94.61 Email: danis.repellin@geo.9tel.com

Référence dossier : 010320 Plan dressé le 20 Mars 2020

Planimétrie rattachée au systeme LAMBERT 93(CC44)

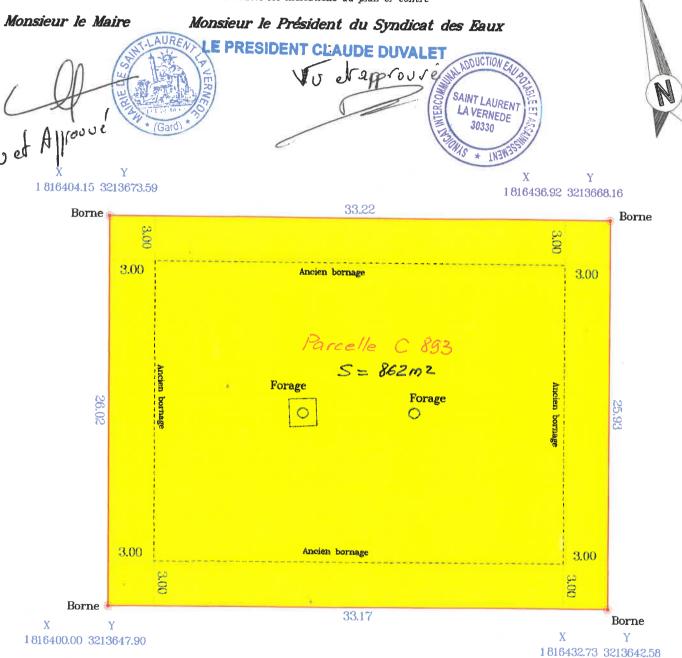
PLAN DE DIVISION Echelle: 1/250

Commune de St Laurent La Vernède

Date: 13 Avril 2020

Signature + " vu et approuvé"

Pour accord sans réserve sur toutes les indications du plan ci-contre





DANIS Ronald Géométres Experts Associés

Place des Cordeliers 30700 UZES Tel: 04.66.22.39.44 - Fax: 04.66.22.94.61 Email: danis.repellin@geo.9tel.com

Référence dossier : 010320 Plan dressé le 20 Mars 2020

Planimétrie rattachée au systeme LAMBERT 93(CC44)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Commune: SAINT-LAURENT-LA-VERNEDE (279) Section : C Feuille(s) : 000 C 01 Echelle d'origine: 1/2500 Echelle d'édition: 1/2500 Date de l'édition : 10/06/2020 Date de saisie : 19/04/2004 N° d'ordre du document d'arpentage : 421 P Document vérifié et numéroté le 10/06/2020 A CDIF NIMES Par Franck PINCHART Inspecteur Principal FIP Signé Cachet du service d'origine : 67 RUE SALOMON REINACH 30032 NIMES CEDEX 1 Téléphone: 04.66.87.60.67 Fax: 04.66.87.60.67 cdif.nimes@dgi.finances.gouv.fr CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1956) Le présent document d'arpentage, certifié dar les propriétaires sous-signés (3) a été établis 1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain : C - D'après un plan d'arpendage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dresse e ___/__/ par géomètre à Les propriétaires de clarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

D'après le document d'arpentage dressé
Par DANIS RONALD

Réf.:

Le 10/06/2020 RE DES GEOMETRES EXPENSIONE

DANIS - RONALD

Place des Cordeliers
30700 UZES
Tél. 04 66 22 39 44

** Inscription 84009

1) Rever les mentions inutiles. La formula A n'est applicable que deux le control de la complexión de la complexió

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre).

(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

